

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES
« la Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 AVRIL 2026
CERTIFIE CONFORME PAR UN GERANT

DEUXIEME DECISION

Sur proposition de la gérance, l'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui s'établit à 192.757,81 €, en totalité sur le compte de report à nouveau.

(...)

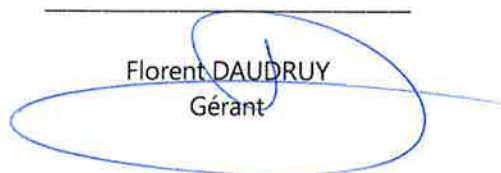
Florent DAUDRUY
Gérant

3MEDIA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 €
Siège social :
2, Rue Robert Keller, 10150 PONT-SAINT-MARIE
511 278 533 RCS TROYES

Comptes annuels
du 01.01.2025 au 31.12.2025

Copie certifiée conforme

Florent DAUDRUY
Gérant



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 324 437	824 498	499 939	236 234
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				378
	Autres immobilisations corporelles	1 632 109	1 178 188	453 921	508 749
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				95 356
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	52 663		52 663	52 663
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 009 208	2 002 685	1 006 523	893 380
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 262		28 262	7 243
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 344 484		2 344 484	1 836 244
	Autres créances	173 309		173 309	1 236 743
	Charges constatées d'avance	62 761		62 761	10 713
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités				
	Total de l'actif circulant (IV)	2 608 816		2 608 816	3 090 942
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 618 024	2 002 685	3 615 338	3 984 322
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			2 580 553	3 083 700

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		135 597
	Report à nouveau	(674 399)	(144 495)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(192 758)	(665 501)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(812 157)	(619 399)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	77 047	51 199
	Provisions pour charges	315 306	291 356
Total des provisions		392 353	342 555
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 451	5 352
	Emprunts et dettes financières divers (2)	148 104	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 530	955 892
	Dettes fiscales et sociales	3 501 605	3 274 359
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 161
	Autres dettes	453	402
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1)		4 035 142	4 261 166
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		3 615 338	3 984 322
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(192 757,81)	(665 500,88)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 035 142	4 261 166
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	21 031 815		21 031 815	19 131 703
	Montant net du chiffre d'affaires	21 031 815		21 031 815	19 131 703
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			57 053	438 523
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 323	15 052
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				21 091 191	19 585 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 782 900	4 231 038
	Impôts, taxes et versements assimilés			481 104	414 592
	Salaires			14 200 296	13 169 667
	Cotisations sociales			2 368 384	2 217 969
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			356 919	281 868
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions			106 852	109 437
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			28 488	34 509
Total des charges d'exploitation				21 324 942	20 459 080
RESULTAT D'EXPLOITATION				(233 751)	(873 803)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(233 751)	(873 803)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	160	11 404
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		160	11 404
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	13 759	981
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		13 759	981
RESULTAT FINANCIER		(13 599)	10 423
RESULTAT COURANT avant impôts		(247 351)	(863 380)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	2 857	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 857)	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(57 450)	(197 879)
Total des produits		21 091 351	19 596 681
Total des charges		21 284 109	20 262 182
RESULTAT DE L'EXERCICE		(192 758)	(665 501)
(2) dont produits concernant les entités liées		160	11 401
(3) dont intérêts concernant les entités liées		13 759	981

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,

- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

- depuis le 1^{er} janvier 2025 les dispositions du règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter de cet exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 442 029** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 091 351** euros et un total **charges** de **21 284 109** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-192 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Néant

4. Provisions

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée, le cas échéant afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

- Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

Règles et Méthodes Comptables

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

8. Intégration Fiscale

Notre société est liée à TP SE Siret 301 292 702 par une convention d'intégration fiscale avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2024.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société TP SE

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité à 1 014 121 €.

9. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures:

- Le conflit Israélo-Palestinien débuté en octobre 2023, les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé en février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ces conflits. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Les évolutions des conséquences de l'arrêt rendu par la cours de cassation le 13 septembre 2023 permettant notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel ont été pris en compte depuis l'arrêté des comptes 2024.
- La société s'est mise en conformité en appliquant le règlement ANC2022-06 (cf paragraphe sur le changement de méthode).

Règles et Méthodes Comptables

10. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Téléperformance

11 - Disponibilités

La société est intégrée dans un cash pooling.

12 - Changement de méthode comptable (Règlement ANC n°2022-06)

L'application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation.

Ce changement a été appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Les principales incidences portent notamment sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- certaines modifications de présentation des états financiers.

Ces changements sont détaillés ci-dessous:

Nature du changement	Référence réglementaire	Méthode antérieure	Nouvelle méthode appliquée	Justification du changement	Montant 2024	Incidence sur la présentation N-1
Reclassement des produits et charges exceptionnels en résultat d'exploitation	Règlement ANC n° 2022-06	Charges exceptionnelles	Intégration en résultat d'exploitation	Suppression de la catégorie « exceptionnel »	- €	Regroupé sur la ligne "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles"
Suppression des transferts de charges (791)	idem	Transferts de charges	Comptabilisation en diminution des charges concernées	Conformité au nouveau cadre de présentation	236 174,88 €	"Autres produits"

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	796				796	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	796				796	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	1 019 623		322 928		18 114	1 324 437
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 996				12 996	
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 766 599		245 347		379 838	1 632 109
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	95 356			95 356		
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 894 574		568 275	95 356	410 948	2 956 545
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	52 663					52 663
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 663					52 663
TOTAL		2 948 033		568 275	95 356	411 744	3 009 208

Amortissements

Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		796		796	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		796		796	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui		783 389	56 366	15 257	824 498
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		12 618	378	12 996	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 257 850	300 175	379 838	1 178 188
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 053 857	356 919	408 091	2 002 685
TOTAL			2 054 653	356 919	408 887	2 002 685

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	291 356	34 227	10 276	315 306
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	51 199	72 625	46 777	77 047
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		342 555	106 852	57 053	392 353
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		342 555	106 852	57 053	392 353
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			106 852	57 053	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Annexe libre

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 3,80 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 3,80 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		398 124
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE HG</i>	398 124	398 124

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		2 454 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		147 907
<i>ESTIMATION FNP HG</i>	<i>119 114</i>	
<i>ABO IMPOTS ET TAXES</i>	<i>578</i>	
<i>FACT.NON PARV. CDE</i>	<i>28 215</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 306 417
<i>PROV.CONGES PAYES</i>	<i>1 262 719</i>	
<i>PROV.GRATIFICATIONS</i>	<i>84 500</i>	
<i>PERSONNEL CAP</i>	<i>306 087</i>	
<i>CH.SOC.GRATIFICATION</i>	<i>54 262</i>	
<i>IJ MUTUELLE</i>	<i>3 510</i>	
<i>CH.SOC.CP PROV.</i>	<i>184 572</i>	
<i>ORG.SOC. CH.A PAYER</i>	<i>275 865</i>	
<i>CH. FISC./GRATIFIC.</i>	<i>1 703</i>	
<i>CH. FISC./C.P. PROV.</i>	<i>45 114</i>	
<i>CVAE A PAYER</i>	<i>78 986</i>	
<i>AUTRES IMPOT A PAYER</i>	<i>9 098</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		62 761	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		62 761	

--

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	52 663		52 663
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 344 484	2 344 484	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	46 475	46 475	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 286	21 286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	47 099	47 099	
	Divers			
	Groupe et associés	57 450	57 450	
	Débiteurs divers	1 000	1 000	
	Charges constatées d'avance	62 761	62 761	
	TOTAL DES CREANCES	2 633 216	2 580 553	52 663
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 451	4 451		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	380 530	380 530		
	Personnel et comptes rattachés	1 728 541	1 728 541		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 096 463	1 096 463		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	538 370	538 370		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	138 230	138 230		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	148 104	148 104		
	Autres dettes	453	453		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 035 142	4 035 142		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	100,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	100,0000	50 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	50 000				50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	135 597	(135 597)			
Report à nouveau	(144 495)	(529 904)			(674 399)
Résultat de l'exercice	(665 501)	665 501		(192 758)	(192 758)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(619 399)			(192 758)	(812 157)

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	(619 399)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	(619 399)
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(192 758)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	21 031 815		21 031 815
TOTAL	21 031 815		21 031 815

--

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
687320 - VNC IMMOS MISES HS/ INST .CONS	2 857	
Totalisation	2 857	

Crédits d'impôts

31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 799
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	1 799

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	(247 351)	(56 736)	(190 615)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(2 857)	(714)	(2 143)	
RESULTAT COMPTABLE	(250 208)	(57 450)	(192 758)	

(1) après retraitements fiscaux.

--

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Provision IDR	34 227
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		34 227

--	--

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		1 946 360	
Autres créances		57 450	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 178	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		148 104	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		160	
Charges financières			
Charges financières		13 759	
Autres éléments			

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : EONIA – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : EONIA + 1,50 pt

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2025

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		719
	Cadres et ingénieurs		8
	Autres catégories		36
	TOTAL		763

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2025

TP SE par intégration globale

21 au 25 rue Balzac

75008 PARIS 8e

A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
2. Participations (10 à 50 %)			
NEANT			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

NEANT



3MEDIA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
3MEDIA
2 rue Robert Keller
10150 Pont-Sainte-Marie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS,
Bâtiment Shake 612 rue de la Chaude Rivière 59000 Lille
Téléphone : +33 (0)3 20 12 49 00*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2026

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Vinot

SARL 3MEDIA

2 RUE ROBERT KELLER

10150 PONT STE MARIE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>9</i>
<i>Amortissements</i>	<i>10</i>
<i>Provisions</i>	<i>11</i>
<i>Annexe libre</i>	<i>12</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>13</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>14</i>
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	<i>15</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>16</i>
<i>Capital social</i>	<i>17</i>
<i>Variations des capitaux propres</i>	<i>18</i>
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	<i>19</i>
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	<i>20</i>
<i>Crédits d'impôts</i>	<i>21</i>
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	<i>22</i>
<i>Acc. Allèg. dette future impots</i>	<i>23</i>
<i>Eléments concernant les entreprises liées</i>	<i>24</i>
<i>Rémunérations des dirigeants</i>	<i>25</i>
<i>Effectif moyen</i>	<i>26</i>
<i>Sociétés mères consolidant les comptes</i>	<i>27</i>
<i>Filiales et participations 1</i>	<i>28</i>

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 324 437	824 498	499 939	236 234
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				378
	Autres immobilisations corporelles	1 632 109	1 178 188	453 921	508 749
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				95 356
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	52 663		52 663	52 663
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 009 208	2 002 685	1 006 523	893 380
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 262		28 262	7 243
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 344 484		2 344 484	1 836 244
	Autres créances	173 309		173 309	1 236 743
	Charges constatées d'avance	62 761		62 761	10 713
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités				
	Total de l'actif circulant (IV)	2 608 816		2 608 816	3 090 942
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 618 024	2 002 685	3 615 338	3 984 322
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			2 580 553	3 083 700

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		135 597
	Report à nouveau	(674 399)	(144 495)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(192 758)	(665 501)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		(812 157)	(619 399)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	77 047	51 199
	Provisions pour charges	315 306	291 356
Total des provisions		392 353	342 555
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	4 451	5 352
	Emprunts et dettes financières divers (2)	148 104	
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	380 530	955 892
	Dettes fiscales et sociales	3 501 605	3 274 359
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 161
	Autres dettes	453	402
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1)		4 035 142	4 261 166
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		3 615 338	3 984 322
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(192 757,81)	(665 500,88)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		4 035 142	4 261 166
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	21 031 815		21 031 815	19 131 703
	Montant net du chiffre d'affaires	21 031 815		21 031 815	19 131 703
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			57 053	438 523
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			2 323	15 052
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				21 091 191	19 585 277
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			3 782 900	4 231 038
	Impôts, taxes et versements assimilés			481 104	414 592
	Salaires			14 200 296	13 169 667
	Cotisations sociales			2 368 384	2 217 969
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			356 919	281 868
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions			106 852	109 437
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			28 488	34 509
Total des charges d'exploitation				21 324 942	20 459 080
RESULTAT D'EXPLOITATION				(233 751)	(873 803)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(233 751)	(873 803)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	160	11 404
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		160	11 404
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	13 759	981
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		13 759	981
RESULTAT FINANCIER		(13 599)	10 423
RESULTAT COURANT avant impôts		(247 351)	(863 380)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	2 857	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 857)	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		(57 450)	(197 879)
Total des produits		21 091 351	19 596 681
Total des charges		21 284 109	20 262 182
RESULTAT DE L'EXERCICE		(192 758)	(665 501)
(2) dont produits concernant les entités liées		160	11 401
(3) dont intérêts concernant les entités liées		13 759	981

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société applique :

- depuis le 1^{er} janvier 2002 les dispositions du règlement CRC 00-06 relatif aux passifs. La première application de ce règlement n'a pas eu d'impact significatif dans les comptes de l'exercice 2002,

- depuis le 1^{er} janvier 2005 les dispositions du règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC 04-06 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs.

- depuis le 1^{er} janvier 2025 les dispositions du règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter de cet exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 442 029** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 091 351** euros et un total **charges** de **21 284 109** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-192 758** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et en sont indissociables.

1. Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, en général 3 ans linéaires.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles : Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Conformément au règlement CRC02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société applique la méthode d'amortissement par composants, à savoir que si dès l'origine, un ou plusieurs éléments constitutifs d'un actif ont chacun des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des biens, le plus généralement selon les méthodes suivantes :

Règles et Méthodes Comptables

- Agencements sur constructions: entre 3 et 15 ans, linéaire,
- Installations techniques : entre 1 et 10 ans, linéaire,
- Autres immobilisations : entre 3 et 10 ans, linéaire.

Les immobilisations financières : Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée quand la valeur d'usage des immobilisations financières, appréciée sur la base des capitaux propres et des perspectives de rentabilité estimées par la direction, est inférieure à leur valeur d'inventaire.

3. Stocks

Néant

4. Provisions

- Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

- Provisions pour engagement en matière de retraite: les engagements pour indemnité de départ à la retraite sont inscrits au bilan sous forme de provision non déductible.

- Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée, le cas échéant afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

- Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

5. Conversion des dettes et créances en devises

Non significatif

6. Calcul des charges à payer pour congés payés et pour gratifications

Les provisions pour congés payés et gratifications sont calculées de façon individuelle.

Règles et Méthodes Comptables

7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Notre mission est de proposer des solutions externalisées aux Grands Comptes à la recherche de nouvelles sources de revenus et d'économies, et accompagner chaque moment clé de leur relation avec le consommateur. Nous mettons à disposition de nos clients notre capacité à combiner nos expertises pour apporter une solution globale. Le chiffre d'affaires de notre société se décompose selon les trois expertises ci-dessous :

- Marketing Direct : mettre en œuvre et optimiser les campagnes de mailings et e-mailings en France et à l'international. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des quantités produites du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Centre d'appels : développer la relation avec le client à chaque contact. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients,
- Marketing Services : ce métier combine différentes dimensions de la relation client (marketing direct, centre d'appels, logistique) afin de gérer au quotidien des programmes relationnels à forte valeur ajoutée. Le chiffre d'affaires est constaté en fin de mois sur la base des prestations réalisées du mois considéré et du prix convenu avec nos clients.

8. Intégration Fiscale

Notre société est liée à TP SE Siret 301 292 702 par une convention d'intégration fiscale avec pour premier exercice d'intégration l'année civile 2024.

Notre société supporte une éventuelle charge correspondant à l'impôt sur les sociétés, aux taxes additionnelles à cet impôt (ci-après dénommés IS) ainsi que les pénalités et intérêts éventuellement dus au titre de cet impôt, calculée sur son résultat propre comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

Les économies d'IS réalisées par le groupe d'intégration fiscale et liées aux déficits et moins-values de notre société seront acquises à la société TP SE

Le montant des déficits reportables et disponibles s'élève pour l'entité à 1 014 121 €.

9. Faits marquants de l'exercice et événements post-clôtures:

- Le conflit Israélo-Palestinien débuté en octobre 2023, les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé en février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ces conflits. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.
- Les évolutions des conséquences de l'arrêt rendu par la cours de cassation le 13 septembre 2023 permettant notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel ont été pris en compte depuis l'arrêté des comptes 2024.
- La société s'est mise en conformité en appliquant le règlement ANC2022-06 (cf paragraphe sur le changement de méthode).

Règles et Méthodes Comptables

10. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de service entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe Téléperformance

11 - Disponibilités

La société est intégrée dans un cash pooling.

12 - Changement de méthode comptable (Règlement ANC n°2022-06)

L'application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 constitue un changement de méthode comptable résultant d'un changement de réglementation.

Ce changement a été appliqué de manière prospective, sans retraitement des exercices antérieurs.

Les principales incidences portent notamment sur :

- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- certaines modifications de présentation des états financiers.

Ces changements sont détaillés ci-dessous:

Nature du changement	Référence réglementaire	Méthode antérieure	Nouvelle méthode appliquée	Justification du changement	Montant 2024	Incidence sur la présentation N-1
Reclassement des produits et charges exceptionnels en résultat d'exploitation	Règlement ANC n° 2022-06	Charges exceptionnelles	Intégration en résultat d'exploitation	Suppression de la catégorie « exceptionnel »	- €	Regroupé sur la ligne "Produits exceptionnels" et "Charges exceptionnelles"
Suppression des transferts de charges (791)	idem	Transferts de charges	Comptabilisation en diminution des charges concernées	Conformité au nouveau cadre de présentation	236 174,88 €	"Autres produits"

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	796				796	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	796				796	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	1 019 623		322 928		18 114	1 324 437
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 996				12 996	
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 766 599		245 347		379 838	1 632 109
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	95 356			95 356		
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 894 574		568 275	95 356	410 948	2 956 545
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	52 663					52 663
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 663					52 663
	TOTAL		2 948 033		568 275	95 356	411 744

Amortissements

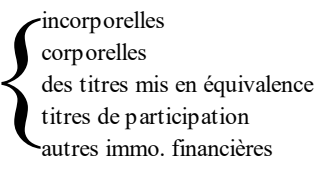
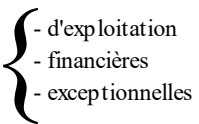
Règlement ANC 2022-06						
	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles		796		796	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		796		796	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui		783 389	56 366	15 257	824 498
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		12 618	378	12 996	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier		1 257 850	300 175	379 838	1 178 188
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 053 857	356 919	408 091	2 002 685
TOTAL			2 054 653	356 919	408 887	2 002 685

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	291 356	34 227	10 276	315 306
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	51 199	72 625	46 777	77 047
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		342 555	106 852	57 053	392 353
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		342 555	106 852	57 053	392 353
Dont dotations et reprises 			106 852	57 053	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Annexe libre

Provision pour indemnité de départ à la retraite : Elle est calculée individuellement conformément à la nouvelle recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifié le 5 novembre 2021. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24 % pour les agents de maîtrise et 13 % pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 3,80 %.

Provision pour médaille du travail : Elle est calculée individuellement en tenant compte de la probabilité estimée que chaque salarié restera dans la société jusqu'à l'âge de la retraite. Le taux de charges sociales retenu est de 45% pour les cadres, 24% pour les agents de maîtrise et 13% pour les employés. Le taux d'actualisation retenu est de 3,80 %.

Provision pour litiges commerciaux : elle est évaluée sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		398 124
Autres créances clients <i>CLIENTS - FAE HG</i>	398 124	398 124

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		2 454 324
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		147 907
<i>ESTIMATION FNP HG</i>	<i>119 114</i>	
<i>ABO IMPOTS ET TAXES</i>	<i>578</i>	
<i>FACT.NON PARV. CDE</i>	<i>28 215</i>	
Dettes fiscales et sociales		2 306 417
<i>PROV.CONGES PAYES</i>	<i>1 262 719</i>	
<i>PROV.GRATIFICATIONS</i>	<i>84 500</i>	
<i>PERSONNEL CAP</i>	<i>306 087</i>	
<i>CH.SOC.GRATIFICATION</i>	<i>54 262</i>	
<i>IJ MUTUELLE</i>	<i>3 510</i>	
<i>CH.SOC.CP PROV.</i>	<i>184 572</i>	
<i>ORG.SOC. CH.A PAYER</i>	<i>275 865</i>	
<i>CH. FISC./GRATIFIC.</i>	<i>1 703</i>	
<i>CH. FISC./C.P. PROV.</i>	<i>45 114</i>	
<i>CVAE A PAYER</i>	<i>78 986</i>	
<i>AUTRES IMPOT A PAYER</i>	<i>9 098</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		62 761	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		62 761	

--

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	52 663		52 663
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 344 484	2 344 484	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	46 475	46 475	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 286	21 286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	47 099	47 099	
	Divers			
	Groupe et associés	57 450	57 450	
	Débiteurs divers	1 000	1 000	
	Charges constatées d'avance	62 761	62 761	
	TOTAL DES CREANCES	2 633 216	2 580 553	52 663
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	4 451	4 451		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	380 530	380 530		
	Personnel et comptes rattachés	1 728 541	1 728 541		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 096 463	1 096 463		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	538 370	538 370		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	138 230	138 230		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	148 104	148 104		
	Autres dettes	453	453		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 035 142	4 035 142		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	100,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	100,0000	50 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	50 000				50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	135 597	(135 597)			
Report à nouveau	(144 495)	(529 904)			(674 399)
Résultat de l'exercice	(665 501)	665 501		(192 758)	(192 758)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(619 399)			(192 758)	(812 157)

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	(619 399)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	(619 399)
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(192 758)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	21 031 815		21 031 815
TOTAL	21 031 815		21 031 815

--

Produits et Charges exceptionnels

au 31/12/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
687320 - VNC IMMOS MISES HS/ INST .CONS	2 857	
Totalisation	2 857	

Crédits d'impôts

31/12/2025	Montant
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 799
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale	
Autres crédits d'impôts	
TOTAL	1 799

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	(247 351)	(56 736)	(190 615)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(2 857)	(714)	(2 143)	
RESULTAT COMPTABLE	(250 208)	(57 450)	(192 758)	

(1) après retraitements fiscaux.

--

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2025

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Provision IDR	34 227
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		34 227

--	--

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		1 946 360	
Autres créances		57 450	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 178	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		148 104	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers		160	
Charges financières			
Charges financières		13 759	
Autres éléments			

La rémunération du compte courant Groupe s'est faite selon les modalités ci-dessous :

- Position de trésorerie excédentaire : EONIA – 0,125 pt,
- Position de trésorerie débitrice : EONIA + 1,50 pt

Les transactions effectuées avec des parties liées ont été conclues aux conditions normales de marché (c. com. art. R. 123-198).

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2025

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée car cela conduirait directement à donner une rémunération individuelle.

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		719
	Cadres et ingénieurs		8
	Autres catégories		36
	TOTAL		763

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2025

TP SE par intégration globale

21 au 25 rue Balzac

75008 PARIS 8e

[illegible]

NEANT

Bilan et compte de
résultat 2024
tels qu'arrêtés et
approuvés

Désignation de l'entreprise : SARL 3MEDIA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 2 RUE ROBERT KELLER			10150 PONT STE MARIE		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					51127853300027		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
			Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	796	796		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	1 019 623	783 389	236 234	263 163
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 996	12 618	378	2 978
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 766 599	1 257 850	508 749	495 672
		Immobilisations en cours	AV	AW	95 356	95 356		
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	52 663		52 663	54 388
TO TAL (II)		BJ	2 948 033	BK	2 054 653	893 380	816 201	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	7 243	7 243		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 836 244	1 836 244	1 863 307	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 236 743	1 236 743	1 929 737	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG					
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	10 713	10 713	99 659		
	TO TAL (III)	CJ	CK	3 090 942	3 090 942	3 892 702		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	6 038 975	1A	2 054 653	3 984 322	4 708 903	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL 3MEDIA			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)		DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	135 597	206 975
	Report à nouveau		DH	(144 495)	(144 495)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(665 501)	(71 379)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	(619 399)	46 102
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	51 199	217 673
	Provisions pour charges		DQ	291 356	217 793
	TO TAL (III)		DR	342 555	435 466
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	5 352	20 386
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	955 892	825 834
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 274 359	3 336 046
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	25 161	40 315
	Autres dettes		EA	402	4 755
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	4 261 166	4 227 336	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	3 984 322	4 708 903	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 261 166	4 227 337
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 352	20 386	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 3MEDIA										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	19 131 703	FH		FI	19 131 703	22 302 349			
		FJ	19 131 703	FK		FL	19 131 703	22 302 349			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	438 523	629 224			
	Autres produits (1) (11)					FQ	15 052	8			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 585 277	22 931 580			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 231 038	5 079 079			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	414 592	470 392			
	Salaires et traitements *					FY	13 169 667	14 877 945			
	Charges sociales (10)					FZ	2 217 969	2 143 284			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	281 868	232 356		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	109 437	206 312		
	Autres charges (12)					GE	34 509	51 251			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	20 459 080	23 060 620		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(873 803)	(129 040)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 404	58 075			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	11 404	58 075			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	981	414			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	981	414			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 423	57 661			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(863 380)	(71 379)			

Désignation de l'entreprise SARL 3MEDIA				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(197 879)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	19 596 681	22 989 655	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	20 262 182	23 061 034	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(665 501)	(71 379)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	11 401	58 060	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	981		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	236 175	558 771	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	